

Les indulgences pour les défunts

Publié le 26 octobre 2023 · 3 min de lecture



Du 1^{er} au 8 novembre, tout fidèle peut gagner chaque jour une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

Voici les conditions à remplir pour gagner cette indulgence :

- Le jour même du 2/11 : Visiter une église, réciter un *Notre Père* et un *Je crois en Dieu* pour les défunts.
- Du 1^{er} au 8 novembre : Visiter un cimetière, prier (de façon libre) pour les défunts.
- Conditions générales de l'indulgence :
 1. Réaliser l'œuvre prescrite (cf les points ci-dessus).
 2. Confession dans les huit jours avant ou après.
 3. Communion sacramentelle.
 4. Prière aux intentions du pape par un *Notre Père* et un *Je vous salue Marie* (les intentions du pape sont l'exaltation de la sainte Église, la propagation de la foi, l'extirpation de l'hérésie, la conversion des pécheurs, la concorde entre les princes chrétiens et les autres biens du peuple chrétien).
 5. Détachement de toute affection au péché même véniel.

Quelques rappels tirés du *Catéchisme de Saint Pie X* :

Qu'est-ce que l'indulgence ?

L'indulgence est la rémission de la peine temporelle due aux péchés déjà pardonnés quant à la faute ; rémission que l'Église nous accorde en dehors du sacrement de Pénitence.

NB : par opposition à la peine éternelle (l'enfer), la peine temporelle est celle qui a un terme, et qui cesse quand elle a été subie ou remise.

De qui l'Église a-t-elle reçu le pouvoir d'accorder les indulgences ?

L'Église a reçu de Jésus-Christ le pouvoir d'accorder les indulgences.

Comment l'Église nous remet-elle la peine temporelle par les indulgences ?

L'Église nous remet la peine temporelle par les indulgences, en nous appliquant les satisfactions surabondantes de Jésus-Christ de la très sainte Vierge et des Saints qui forment ce qu'on appelle le trésor de l'Église

Combien y a-t-il d'espèces d'indulgences ?

Il y a deux espèces d'indulgences : l'indulgence plénière et l'indulgence partielle.

Qu'est-ce que l'indulgence plénière ?

L'indulgence plénière est celle qui remet toute la peine temporelle due pour nos péchés.

Si donc quelqu'un mourait après avoir reçu cette indulgence, il irait tout droit au paradis, échappant absolument aux peines du purgatoire.

Qu'est-ce que l'indulgence partielle ?

L'indulgence partielle est celle qui ne remet qu'une partie de la peine temporelle due pour nos péchés.

Vidéo : https://player.vimeo.com/video/240059529?h=c8c1056019&dnt=1&app_id=122963